

Mariage sponsorisé

Author : donatella-fettucci

Date : 27 novembre 2013

Vous avez décidé de vous marier mais vous n'avez pas l'argent nécessaire pour fêter ça dans les règles? Ou vous n'avez pas envie de gaspiller vos économies? Et faire un crédit ne vous inspire pas confiance? Ne vous inquiétez pas, nous avons la solution: il vous suffira de faire sponsoriser votre mariage ! Bon, la formule reste peu utilisée en Belgique, elle n'est arrivée que très récemment en provenance des States...

Autant vous mettre à l'aise d'emblée, je n'ai découvert cette incroyable innovation culturelle qu'il y a peu de temps. Et encore, par hasard.

Par une belle journée de juin, je surprends une caissière du supermarché du coin qui parle des préparatifs de son mariage avec ses collègues. Visiblement, elle les a tous invités. La discussion se poursuit entre nous, alors qu'elle scanne mes produits. Elle m'apprend alors que son mariage sera « sponsorisé » ! De retour chez moi, l'idée me fait encore sourire sans que je n'arrive vraiment à comprendre de quoi il s'agit. Comment ça marche le sponsoring de mariage ? Le marié se baladerait-il dans un costard qui ressemble à la combinaison d'un pilote de Formule 1 ? Je n'arrive pas à imaginer la scène et d'ailleurs, il semblerait que ce soit un peu plus subtil que ça...

En faisant des recherches sur le web je découvre que le « concept » a vu le jour aux États-Unis (sans blague) et a débarqué en France en 2009 pour ensuite arriver en Belgique dès 2011. Les principes restent identiques : médiatiser les préparatifs de la fête via un blog ou encore une page Facebook, le tout en mettant en valeur les marques qui offrent leur service. La logique se comprend facilement : plus votre mariage sera important en terme de visibilité, plus les

sponsors seront preneurs.

Les différents sites que je consulte m'apprennent qu'un mariage moyen en Belgique coûte entre dix et quinze mille euros et qu'en optant pour cette formule, on peut économiser au moins la moitié.

Il y a largement de quoi décider de retourner voir ma caissière pour qu'elle m'en dise un peu plus sur son expérience. Avec le brin de chance nécessaire à toute enquête, je la croise dans une allée du supermarché, un peu par hasard. On se donne alors rendez-vous quelques jours plus tard dans un bistrot.

« Entre se faire payer son mariage par les parents ou par des sponsors, je ne vois pas la différence »

La future mariée s'appelle Julie Mignon, elle a 24 ans et prépare son « mariage sponsorisé » depuis le mois de février. Elle et son futur époux, Andrea, travaillent tous les deux dans le même supermarché. Pourquoi ont-ils choisi la formule du sponsoring pour convoler en justes noces ? De prime abord, leur motivation ressemble à un mélange de « désir d'entreprendre » et d'économiser de l'argent. Fille d'indépendante, Julie reconnaît un secteur d'avenir quand elle en voit un... *« J'espère bien me marier une fois, donc je veux que ce soit beau et grand. Mais en même temps, on fait fort attention à notre argent. L'idée de faire des démarches pour payer moins ne me paraissait pas dénué de sens. De plus, je ne voulais pas que mes parents payent, que mes beaux-parents payent, et bon, sortir vingt mille euros pour un mariage, je ne l'aurais jamais fait ! J'ai tapé dans Google "mariage sponsorisé" sans soupçonner que ça existait déjà pas mal. Au final c'est quelque chose qui se passe énormément aux États-Unis, pas mal en France et ça vient d'arriver en Belgique ! Étant fille d'indépendante, je me suis dit " pourquoi pas donner de la visibilité à des commerçants en échange d'un soutien financier". »*

Comment dénicher un sponsor...

Julie optera, en définitive, pour un sponsoring de proximité. Il faut dire qu'elle est originaire de Visé et que cette petite ville commerçante où « *tout le monde se connaît* » se prêtait particulièrement bien à l'entreprise. *« Je viens de là et le fait que je connaisse des gens dans le milieu a clairement joué en ma faveur. »* Elle se remémore : *« Au début je frappais à toutes les portes mais je me suis vite rendue compte que des commerçants ne savaient pas comment contribuer, du coup, je me suis concentré sur ceux concernés directement par le mariage. »* Et la future mariée de nous expliquer comment elle s'y prenait lorsqu'elle « vendait son histoire » : *« bonjour je me marie le 3 août et il me faudrait chez vous un costume, voilà je fais un mariage un peu spécial, il sera sponsorisé ! Ça vous dit de participer à notre bonheur ? Vous donnez ce que vous voulez et moi en contrepartie je ferai de la publicité pour vous avant et le jour même du mariage. Je suis passée dans La Meuse et dans l'émission On n'est pas des pigeons et après le mariage on aura un article dans Le Soir Magazine. En général, ils sont preneurs »*. Les refus, il y en a eu, mais essentiellement envoyés par mail ou en provenance de grandes enseignes peu enclines à jouer les mécènes.

Au terme de ce travail de prospection, Julie dénicherait pas moins de vingt-cinq sponsors, pour

la plupart de petits indépendants dont certains veulent rester anonymes.

Les gains...

Les contributions des sponsors peuvent être de différentes formes : « *Le magasin où j'ai acheté ma robe m'offre les accessoires, j'ai eu le costume pour mon compagnon, le solarium nous est offert ! Là, ça fait cinq semaines qu'on y va deux fois par semaine et ces derniers temps, avec le mariage qui se rapproche, on y va trois trois fois par semaine. Un institut de beauté m'a offert un soin visage et toute une série de produits. La coiffure m'est offerte par un salon de Visé. Une parfumerie me prête le maquillage pour moi, mais aussi pour ma mère et ma sœur. On a un montage de ballons, j'ai une remise de 25% sur les bonbonnières. Les faire-part sont offerts et également la pièce montée du soir, qui vaut quand même huit cents euros ! Mon cousin, qui est aussi le franchisé de deux magasins Mini-market m'offre les légumes pour les repas du midi et du soir ; un traiteur m'offre le reste, le brasseur va nous faire un prix ; un gérant d'une station service m'offre quelques pleins d'essence ; il y a un autre qui m'offre les petites sucrettes et le lait pour aller avec le café, y'a un coup de pouce, d'une épicerie, le photographe, le Dj pour la soirée, on nous prête une voiture de luxe, on nous offre les fleurs... » Bref, un peu de tout ! Au final les sponsors couvriront quand même entre 70 et 75% des dépenses totales du mariage ! Si on la compare à l'overdose publicitaire que nous frisons quotidiennement, la contrepartie n'a rien de bien catastrophique, ni pour les invités, ni pour les mariés... « *Je gère un site web et une page facebook qui racontent les préparatifs du mariage et où les sponsors sont mis en avant. Je fais des flyers (eux-mêmes offerts par un sponsor !) pour chacun des invités avec le logo et le nom du sponsor. Dans la salle de réception, il y aura leur publicité ».**

Quant à savoir si la teneur romantique du *mariage-qui-ne-se-célèbre-qu'une-fois-dans-la-vie* ne risque pas de se dissoudre dans ce cadre commercial, Julie ne s'en tracasse pas : « *Ce n'est pas comme si je faisais "Quatre mariages pour une lune de miel"¹ ; il n'y aura pas de caméras dans la salle, c'est moi qui ferai de la pub dans la salle, donc c'est moi qui vais décider comment disposer le tout... je vais faire en sorte que la publicité ne dérange pas les invités et qu'ils ne se sentent pas agressés. »*

Le regard des autres...

Elle poursuit : « *Pour moi, le plus gros problème, c'est peut-être le regard négatif de certaines personnes. Ça peut être vu par certains comme "faire la manche". Je dis juste qu'il faut du culot et que je ne risque rien, à part que l'on me dise non. Je ne vois pas de honte à négocier son mariage. Les commentaires sur le site La Meuse du genre : "si on n'a pas d'argent, on fait un petit mariage" ou "on ne se marie pas", moi j'ai juste envie de leur répondre "comment vous auriez fait sans vos parents pour vous marier ?" car finalement, entre se faire payer son mariage par les parents ou par des sponsors, je ne vois pas la différence. »* Tout est question de point de vue, en somme.

À la question de savoir si elle fera un baptême sponsorisé, elle rigole mais me répond sérieusement : « *non, je pense que le concept de mariage sponsorisé doit rester unique dans la vie d'un couple. Il faut savoir s'arrêter, attention au réchauffé ! Sinon, les sponsors vont vite vous envoyer à la gare ! Ils ont de la pub en échange. Après il faut voir s'ils ont un assez grand retour par rapport à ce qu'ils offrent ».*

D'autres diront qu'il y a peut-être un créneau dans les divorces sponsorisés...